

Quel est l'organisme officiel qui gère l'élevage canin en Belgique ?

Mardi, 26 Juillet 2011 08:51 - Mis à jour Samedi, 27 Août 2011 02:00

Le seul organisme officiel est est la [Société Royale saint-Hubert](#) ! Cette organisme délivre les pédigrées (20000 / an) et contrôle la production des 2500 éleveurs amateurs et professionnels belges. Elle est aussi la seule dont les manifestations sont reconnues par la FCI.

A côté d'elle existe aussi une asbl, [la Fédération Nationale des Cynophiles Belges](#) . Mais celle-ci n'a rien à voir avec le développement de la race, elle regroupe des associations sportives dont les centres d'intérêts sont principalement le dressage et l'agility.